



La lettre de l'APPSD

DECEMBRE 2019

Chers amis de l'APPSD

Après une saison riche en manifestations pour toutes nos associations dont vous trouverez le rappel dans notre Bulletin du Plaisancier qui vient de vous être envoyé, j'ai aujourd'hui la grande joie de vous informer que le bar et les dauphins sur le plateau de Rochebonne sont enfin protégés ! La pêche au chalut pélagique y est interdite depuis quelques jours, suite à la décision de la préfète de la Nouvelle Aquitaine. Un grand merci à elle ! Le Sea Sheperd, de l'organisation non gouvernementale est sur place !

La tempête du mois dernier a été rude pour quelques arbres du camping municipal et chez des particuliers, ainsi que sur le parking à sec pour des bateaux ayant perdu leur équilibre ! Les pluies abondantes ont bien arrosé la nature qui en avait besoin, ne serait-ce que pour remplir la nappe phréatique.

Notre rôle associatif nous interdit de nous occuper de politique, toutefois, la dernière décision du Tribunal de Bordeaux concernant les filières ostréicoles de la Maleconche nous autorise à moins de discrétion ! En effet, après 10 années de combat, autorisation de se développer est donnée aux ostréiculteurs d'en installer de nouvelles ! Quelle injustice ! Que de dégâts futurs pour notre environnement ! Adieu à nos belles plages de sable blanc !

Le trentenaire de notre port m'a rappelé toutes les fêtes du port que nous organisions autrefois, avant qu'il soit décidé leur remplacement par la Fête du Vent à Chassiron. Saint-Denis est riche de ses associations, je ne peux les citer toutes, mais les activités de AIDA ont été tournées essentiellement vers la mise à l'honneur du port de plaisance pour cet anniversaire, outre des manifestations très réussies, il y a de beaux restes un peu partout au port avec les photos de l'APPSD et en ville, avec Oléron photo club !!! Tous nos remerciements vont d'abord à Alain Charlet, l'adjoint responsable du port et à nos amis de la Capitainerie qui se sont dévoués corps et âme, à la SNSM de la Cotinière venue avec son canot pour le jeté en mer de la gerbe mémoire aux disparus, à l'APA, Amicale des Pêcheurs d'Antioche, à l'YCO. Encore un grand merci à tous. Ces festivités réussies sont un encouragement pour le futur !

Notre président Bernard Barbier et les membres de notre bureau se joignent à moi pour vous présenter nos vœux bien sincères et amicaux pour la nouvelle année 2020.

Colette TALMON

Vice-Présidente